



## Pour gagner en efficacité, les décideurs en santé plaident pour une transformation du système (OpusLine)



Alix Pradère, présidente d'OpusLine

Le cabinet OpusLine, cabinet conseil dédié au secteur de la santé, a présenté le mardi 4 juillet 2017 une enquête menée avec Harris interactive auprès des dirigeants économiques de la santé (acteurs institutionnels du service public, établissements de santé, organismes complémentaires, industriels de médicaments) sur leur vision des changements à mener en début de mandat présidentiel. Six thématiques ont été étudiées : le financement des dépenses de santé ; la prise en charge des dépenses ; l'organisation de soins ; l'articulation RO/RC et l'accès aux données de santé ; la politique de santé en France. Il en ressort notamment que l'accès aux données de santé et les politiques de prévention sont des demandes fortes, tandis que le zéro reste à charge ou les "contrats types" sont plus diversement appréciés.

Premier constat de cette enquête (1) réalisée par le cabinet OpusLine : pour les professionnels du secteur de la santé interrogés, ce qui matérialiserait la réussite du pays en matière de santé en France est avant tout une amélioration de l'état de santé de la population (23 %), la capacité à mettre en œuvre la transformation globale de l'offre de soins (22 %) tout en garantissant une bonne prise en charge pour les patients en ville (21 %).

Pour ce faire, seulement 9 % citent en premier l'atteinte de l'équilibre des comptes de l'assurance maladie. Si les acteurs montrent un scepticisme dans ce domaine, ils considèrent que l'amélioration économique passera d'abord par des gains issus d'une transformation globale (49 %) plus que par des mesures ponctuelles comme l'évolution du régime d'exonération des ALD (8 %) ou des baisses de prix du médicament, qui apportent des réponses ponctuelles. "Pour les acteurs du système de santé, le problème n'est pas que financier et la solution doit être organisationnelle et globale. La pluriannualité des budgets, par exemple, est une demande forte, comme la coopération entre les acteurs et la fongibilité des enveloppes entre les différents domaines", indique Alix Pradère, présidente d'OpusLine.

### LA PREVENTION, UNE PRIORITE NATIONALE

Dans ce contexte, plusieurs propositions d'Emmanuel Macron semblent susciter un intérêt chez les décideurs interrogés. 95 % d'entre eux considèrent ainsi que la prévention doit être une priorité nationale, avec mesure de son impact sur l'état de santé de la population. Sont également plébiscitées "la meilleure accessibilité des soins, économique et organisationnelle, ainsi que l'évolution de la prise en charge des maladies chroniques. En revanche, la baisse ou la suppression du reste à charge pour les patients ne fait pas consensus et est seulement plébiscitée par 37 % des personnes interrogées.

De même, l'innovation technologique, et notamment la e-santé, est considérée comme le premier levier à activer pour 89 % des répondants. Elle est perçue non seulement comme une source de progrès mais aussi comme une source de développement économique potentiel car susceptible de renforcer l'attractivité de la France, notamment pour la recherche clinique.



## ASSOULPIR LES PROCEDURES REGLEMENTAIRES

Pour gagner en efficacité, les acteurs réclament avant tout l'accès aux données de santé (93 % des répondants) mais également l'innovation thérapeutique ou l'exploration de nouveaux modèles de prise en charge des patients. Ils souhaitent également l'assouplissement des procédures réglementaires, de la concertation entre les acteurs et de l'émergence de nouveaux modèles de prise en charge.

**73 %**

*C'est la part des répondants qui estiment qu'en cas de révision de l'articulation des deux régimes, les Ocam devraient se concentrer sur certaines dépenses où ils seraient les seuls financeurs.*

À l'inverse, les propositions du gouvernement ne sont pas toutes jugées comme pertinentes : c'est le cas par exemple des contrats-types pour favoriser la lisibilité, rejetés par 44 % des sondés interrogés sur l'évolution de l'assurance santé. Ces derniers préfèrent une évolution des réseaux de soins ou encore l'accès aux données afin que les Ocam puissent proposer des programmes de santé plus adaptés. "L'objectif d'amélioration de la lisibilité doit passer selon eux davantage par une concertation avec l'assurance maladie sur la lisibilité générale de la tarification des actes et donc de leurs garanties", explique Alix Pradère.

## ACTEURS DES PARCOURS DE SOINS

De même, la mise en œuvre d'une prise en charge à 100 % pour l'optique, l'audioprothèse et le dentaire ne convainc que 44 % et est rejetée par 37 % des sondés. Les professionnels interrogés font le distinguo entre ces dépenses : ce qui existe déjà pour l'optique et qui dépend des conditions économiques des garanties, et ce qui concerne la négociation avec les professionnels pour l'audioprothèse et le dentaire. "Une logique de remboursement à 100 % entre en friction avec la logique de responsabilisation des assurés", est-il précisé dans l'enquête.

Plus globalement, il ressort de l'étude que les acteurs de l'assurance santé souhaitent voir leur rôle évoluer, et ainsi devenir véritablement acteurs du système de santé. 83 % des personnes interrogées considèrent que les organismes d'assurance devraient être acteurs de la prévention, 73 % acteurs de l'orientation dans les parcours de soins notamment via les réseaux de soins. Une plus grande liberté d'action devrait leur permettre d'améliorer les services (96 %) autant que les garanties (96 %).

*(1) L'étude a été menée par Harris Interactive en juin 2017 en 2 phases complémentaires et parallèles : l'une qualitative avec des entretiens téléphoniques de 30 minutes à 1 heure, l'autre quantitative avec des questionnaires de 10 à 15 minutes administrés en ligne auprès de professionnels de l'économie de la santé. Cette phase quantitative a permis de réunir 150 questionnaires auprès d'acteurs institutionnels du service public et acteurs économiques (établissements de santé, organismes complémentaires), mais aussi d'industriels de médicaments.*

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur <http://www.aef.info> afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.

**Testez AEF**

**Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.**